

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 16 février 2023 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield
M. Yves Daoust, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Alain Dubuc, maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, vice-président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Miguel Lemieux.

Sont absents :

M. Christian Ouellette, préfet de la MRC et maire de Delson
M. Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry
M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon
M. Nicolas Chaput, directeur du service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Roussillon
M. Patrice Lemieux, directeur du service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry
Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 10 février 2023.

2023-02-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Sylvain Payant
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2023-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Sylvain Payant
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2022
4. Affaires administratives
 - 4.1. Comptes payés et à payer au 16 février 2023
5. Correspondance
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

2023-02-03 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2022 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2023-02-04 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 16 FÉVRIER 2023

Il est proposé par M. Sylvain Payant
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 16 février 2023 et au montant de 13 297,73\$ soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En réponse à une question d'un citoyen de Saint-Constant, le président de la Régie mentionne que le site choisi pour l'implantation du futur Complexe de compostage, soit l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, a été jugé optimal en raison notamment des éléments suivants :

- Aucune résidence n'est située à l'intérieur des distances séparatrices applicables pour l'évaluation et le contrôle des émissions d'odeurs ;
- La circulation du camionnage ne sera pas problématique en raison du caractère industriel de ce secteur ;
- Les eaux de lixiviation du site sont actuellement traitées à la station d'épuration des eaux usées de Salaberry-de-Valleyfield, située à proximité du futur Complexe.

2023-02-05 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Sylvain Payant
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h34.

ADOPTÉE

Miguel Lemieux
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim